

## Procès-verbal de l'assemblée générale de VITI<sup>plus</sup> du 5 février 2025 à Rances

Le président, Frédéric Blanc, ouvre la 31<sup>e</sup> assemblée générale de VITIplus à 09h00 en cédant directement la parole à M. Pierre Guignard, vice-syndic de la commune de Rance. Celui-ci présente la commune qui est décrite comme l'une des six plus beaux villages d'après le journal « L'Illustré ». La vigne fait partie intégrante de la commune avec ses 25 ha situés sur le territoire communal ainsi que ses divers parchets, bordant la route qui accompagne les visiteurs jusqu'au centre du village. Le point culminant de la commune se situe au Suchet à 1588 mètres d'altitude alors que le village est quant à lui plus de 1'000 mètres plus bas, à 570 mètres. Monsieur le vice-syndic clôture son intervention en adressant ses meilleurs vœux pour la viticulture vaudoise.

Le président remercie M. Guignard pour ses propos ainsi que pour la mise à disposition de la salle et l'apéritif.

F. Blanc salue la présence de M. Olivier Viret, DGAV, responsable Centre de compétences cultures spéciales M. Claude Baehler, président de Prométerre, M. David Rojard, directeur de Proconseil et conseiller viticole, M. Eric Durand, vice-président de la Fédération vigneronne vaudoise, M. Frédéric Hostettler, président de la commission technique de VITIplus, M. Thierry Durand, ancien président de la commission technique de Vitiplus, le journal La Région et Agrihebdo est représenté par M. Pierre-André Cordonier. Il salue également la présence de notre orateur du jour, M Pierre-Olivier Dion-Labrie de la tonnellerie Sother SA.

Il dresse la liste des excusés principaux qui sont : M. Martin Pidoux, directeur de Prométerre, M. François Montet, Président de la Fédération Vigneronne Vaudoise, M. Benjamin Gehrig, directeur de l'Office des Vins Vaudois, Mme Nora Viret, gestionnaire VITISWISS, M. Gilles Andrey, responsable économie viticole DGAV, M. Frédéric Brand, Directeur de l'Agriculture Viticulture et Améliorations foncières DGAV et Mme Hélène Noirjean, directrice de VITISWISS et de la Fédération Suisse des Vignerons

Plusieurs viticulteurs ont également fait part de leur absence et nous les remercions pour leurs messages.

Il remercie les vigneronnes de la région pour l'organisation de la journée.

Avant de débuter la partie statutaire, le président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en l'honneur de Mme Mols qui a très longtemps œuvré en tant que trésorière de notre association.

Le président propose Eddy Siegenthaler en tant que scrutateur et ce dernier accepte. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour qui est accepté tel que présenté.

### 1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 février 2024

Le procès-verbal était à disposition avant l'assemblée sur le site [www.vitiplus.ch](http://www.vitiplus.ch), au secrétariat et à l'entrée de la salle 30 minutes avant le début de la réunion. Aussi, il n'en est pas donné lecture. Le président précise que quelques corrections d'orthographes ont été effectuées suite à la première mise en ligne, sans que cela n'en modifie la substance.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### 2. Rapport du Président

Le président débute son rapport en décrivant les nouveaux aléas climatiques qui ont touché le vignoble vaudois durant ce dernier millésime. Le gel, la pluie et les maladies qui ont rythmé les activités viticoles 2024. Le Comité de VITI<sup>plus</sup> s'est réuni à plusieurs reprises et a dû gérer les affaires courantes avec le soutien des conseillers viticoles de Proconseil.

Les activités de formation continue ont déjà débuté cette année et la première tournée de formations est en cours. Les membres de VITIplus sont toujours en légère diminution, résultat de l'agrandissement des exploitations viticoles. Les surfaces viticoles cultivées selon les principes de production intégrées représentent

toujours plus de 80 % du vignoble vaudois. VITI<sup>plus</sup> compte actuellement 442 membres, soit 11 de moins que l'année précédente. A noter que près du 15 % des membres de VITIplus, sont inscrits en culture biologique.

La sortie d'été a eu lieu au dans le vignoble des côtes du Rhône, dans les vignes de Saint-Joseph et Tain l'Hermitage. Pour l'année en cours il est prévu que 45 producteurs se déplacent en Corse pour échanger et s'enrichir de l'expérience des producteurs locaux.

VITIplus a délivré 191 certificats vignes, auxquels s'ajoutent 33 certificats cave, ont été remis aux membres de VITI<sup>plus</sup>. Aujourd'hui, 12 caves utilisent le label Vinatura mettant en valeur les efforts de durabilité sur leurs bouteilles.

Comme de coutume, les thèmes prioritaires des séances de 2025 ont été définis en novembre dernier par la nouvelle Commission technique de VITIplus.

Le président termine en remerciant ses collègues du Comité, Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau, David Rojard et Fiprom pour leur travail ainsi que tous les acteurs de la filière viticole pour leur travail et leur soutien et souhaite à tous un excellent millésime 2025.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

### **3. Rapport de l'Office de conseil viticole**

Mme Pouvreau dresse le bilan des activités de formation continue (cours sur inscription, séances de groupe et groupes d'intérêt). En 2025, de nombreuses activités ont pu être mises sur pied et le taux de participation peut être considéré comme bon. Les membres ayant participé aux différentes formations se sont montrés satisfaits.

Dans la poursuite de la dynamique initiée ces dernières années, les activités de vulgarisation se « numérisent » toujours plus. Des groupes WhatsApp régionaux viennent d'être mis en place afin de permettre la mise en place de séances plus spontanées dans le cours de la saison. Les premiers aboutissements du projet « communication » sont également présentés à l'assemblée, il s'agit pour l'heure d'une mise à jour des panneaux « protection de la vigne » et d'un nouveau venu concernant la « biodiversité dans les vignes ».

M. Frédéric Hostettler, président de la Commission technique prend la parole afin d'apporter quelques précisions quant aux missions et activités de la Commission. Il remercie les membres ainsi que les conseillers viticoles qui accompagnent la commission.

Un rapport complet des activités est mis à disposition de l'assemblée.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

### **4. Rapport des délégués à VITISWISS**

Le Comité de VITISWISS est composé des présidents des 6 associations régionales. Le Comité se réunit 5 à 6 fois par année selon les thèmes à traiter.

Depuis quelques années, VITISWISS est impliqué dans le projet « Vin Suisse Durable », projet qui vise à mettre en valeur les différents efforts faits depuis de nombreuses années en matière de durabilité. Lors de la dernière Assemblée des délégués de VITISWISS, il a été décidé de nommer un.e chef.fe de projet afin qu'il puisse se concrétiser au plus vite. En cours d'année c'est Estelle Pouvreau, conseillère viticole de Proconseil qui a été nommée et qui a reçu comme mission de proposer un concept de cahier des charges et une procédure de contrôle qui lui serait lié. Les propositions ont été transmises dans un rapport en fin d'année 2024 et il appartient désormais au Comité de se déterminer quant à l'orientation à donner à ce projet.

L'assemblée des délégués de VITISWISS est prévue le 31 mars dans le haut Valais. Il termine en remerciant toutes les personnes travaillant pour l'avenir de la vitiviniculture suisse.

### **5. Présentation des comptes 2024 et rapport des vérificateurs**

Les comptes sont présentés par Frédéric Blanc. Ils font état d'une perte de CHF 11'337.82, le budget prévoyait quant à lui un excédent de charges de CHF 7'300.-.

La différence s'explique principalement par la comptabilisation de deux factures liées aux contrôles durant l'exercice comptable 2024. Une facture importante a été reçue quelques heures avant la révision des comptes et cette dernière a été comptabilisée. De coutume, la facture liée à ces activités nous parvenait dans le courant du printemps.

Le président présente également le bilan puis cède la parole à M. Arnaud Duruz pour le rapport de la commission de vérification des comptes.

Dans son rapport, la commission propose d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au comité ainsi qu'à la commission de vérification des comptes.

Suite aux différentes présentations l'assemblée interpelle le Comité au sujet de l'excédent de charge, le président rassure l'assemblée en précisant qu'une attention particulière sera portée pour assurer la pérennité de notre fonctionnement. Il précise également que les réserves permettent encore quelques exercices déficitaires et qu'il a été souhaité de continuer la promotion du label Vinatura. Une question est alors adressée au Comité demandant l'origine de la fortune de VITIplus. Le président répond que les dépenses sont régulièrement plus basses que prévues dans les budgets. M. Rojard, ancien secrétaire, précise que lors de la création de l'association, les finances d'entrées des producteurs ont servi à constituer le capital initial de l'association.

M. Arnaud Duruz complète le rapport en rassurant l'assemblée quant à la rigueur de gestion de la trésorerie ainsi que sur la marge de manœuvre financière de l'association.

Les comptes sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité moins 4 abstentions.

## 6. Elections statutaires

L'ensemble du comité de VITI<sup>plus</sup> se représente. Les 5 membres du comité sont reconduits dans leur fonction respective.

La composition du comité pour 2025 est donc la suivante :

- Frédéric Blanc, président, Vincent Chappuis, vice-président, Lucie Loeffel, membre, Alexandre Taillefert, membre, Anthony Mottaz, membre et Axel Jaquerod, secrétaire hors comité.

Concernant la commission de vérification des comptes, M. Arnaud Duruz est sortant, M. Kelvin Maret devient rapporteur, M. André Bélard membre, M. Martial Besson, premier suppléant et M. Cyril Monnier deuxième suppléant.

La Commission technique est reconduite telle que mise sur pied en 2022. L'organisation, comme prévu par les statuts, est du ressort du Comité. La liste des membres est tout de même présentée par le président.

La commission technique, présidée par M. Frédéric Hostettler se compose des membres ci-dessous :

Nom	Prénom	
Apothéloz	Boris	
Bélard	André	
Bernasconi	Gianni	
Chablot	Vincent	
Dupuis	Christian	
Duruz	Arnaud	
Favre	Gilles	
Hostettler	Frédéric	Président
Joly	Jacques	
Monachon	Basile	
Montet	François	
Morel	Yann	
Pouvreau	Estelle	
Rojard	David	
Rossier	Jérémie	
Sommer	Doris	
Suardet	Martin	

## 7. Budget 2025

Frédéric Blanc présente le budget 2025.

Les principaux changements portent sur la formation (entrées et sorties) continue puisqu'en 2025, VITI<sup>plus</sup> organise les journées d'information InnoVino. Les postes de dépenses et de charges y relatifs sont donc en hausse pour 2025.

Les autres postes sont maintenus dans la moyenne des 2 dernières années avec la prudence adéquate. Avec ces hypothèses, le budget présente un déficit de CHF 8'400.-.

M. Daniel Favre et Cyril Monnier interviennent tour à tour, il est notamment demandé si la cotisation versée à notre organisation faitière VITISWISS a augmenté ces derniers temps et d'agir pour assurer un équilibre des comptes dans les prochaines années. Il est précisé que la cotisation auprès de VITISWISS est relativement stable et que la différence qui apparaît dans les comptes est dues à deux facteurs, le premier déjà mentionné concernant les factures de contrôles qui concernent deux exercices sur cette année comptable et la gestion du label Vinatura. Les factures de « promotions » étaient imputées au compte « gestion du label » jusqu'en 2023.

La parole n'est plus demandée et le budget est adopté à l'unanimité.

## 8. Communications du comité

Comme de coutume VITI<sup>plus</sup> sera présent lors de Divinum avec un stand dédié aux producteurs labellisés VINATURA. Des flyers présentant Vinatura sont toujours disponibles et les dates des prochaines séances seront bientôt diffusées.

La prochaine assemblée générale se déroulera le mercredi 4 février dans la région de La Côte.

## 9. Divers

Mme Nathalie Charles d'Agridea profite de l'assemblée pour annoncer la future mise à jour des brochures « frais de production en viticulture ». Elle demande également des volontaires dans l'assemblé car Agridea est à la recherche d'exploitation qui seraient disposés à transmettre quelques données économiques.

Le président remercie ces personnes pour leur intervention et clôt l'assemblée générale.

Le président cède la parole à M. Dion-Labrie pour la présentation de la tonnellerie Sother récemment installée à Valeyres-sous-Rances.

L'ensemble des rapports est archivé au secrétariat.

Auteur  
Axel Jaquerod.

Lausanne, le 11 février 2025/AJ